

LE FONTANILOIS

JUILLET 2025



©PaJmC

MÉDIATHÈQUE
VOTRE SÉLECTION LECTURE
POUR CET ÉTÉ

INAUGURATION
PLACE AU SPORT
ET AUX JEUX

COMMERCE
DES NOUVEAUTÉS
DANS LE VILLAGE



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



**le Fontanil
Cornillon**



RENTRÉE 2025-2026

Inscriptions à la cantine et au périscolaire du matin

N'oubliez pas de constituer votre dossier avant le 10 août !

Comme chaque année, un nouveau dossier d'inscription est nécessaire pour bénéficier des services de cantine et/ou de périscolaire du matin à la rentrée scolaire 2025-2026.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le règlement cantine/périscolaire ainsi que la fiche d'inscription et l'autorisation parentale sont disponibles en téléchargement sur la plateforme fontanil.issila.com.

Ces documents vous précisent les pièces à fournir.

Attention : tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

OÙ ENVOYER VOTRE DOSSIER ?

Deux possibilités :

- par mail à scolaire@ville-fontanil.fr,
- ou directement en mairie, avec les documents préalablement imprimés.

À retenir : la date limite de dépôt est fixée au samedi 10 août 2025. Passé ce délai, aucune inscription ne pourra être prise en compte pour la semaine de la rentrée, du 1^{er} au 5 septembre 2025.

DÉBLOCAGE DES COMPTES ISSILA

(sous réserve qu'il n'y a pas d'impayé en cours)

- Pour les dossiers complets reçus **avant le 10 août** : vos comptes seront accessibles à partir du 26 août.
- Pour les dossiers reçus **entre le 11 et le 31 août** : accès à Issila le jeudi 4 septembre à partir de 10 h, pour une inscription à compter du 8 septembre.
- Pour les dossiers déposés **à partir du 1^{er} septembre** : le traitement nécessitera une semaine avant l'ouverture de votre compte.

NOUVEAU :

OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

À partir de l'année scolaire 2025-2026, la commune propose un nouveau mode de paiement pour simplifier la vie des familles : **le prélèvement automatique**.

- **Plus de tranquillité** : plus besoin de penser à régler vos factures chaque mois.
- **Moins de risques d'oubli** : fini les retards de paiement involontaires.
- **Un seul prélèvement** : restauration scolaire et périscolaire du matin sont réunis sur une facture unique, donc un seul prélèvement à prévoir.
- **Un service simple, gratuit et sécurisé**, que vous pouvez résilier à tout moment.

Pour la commune, ce système permet aussi une gestion plus fluide des flux financiers.

Pour choisir ce mode de paiement, il vous suffit de suivre la procédure indiquée dans le règlement de la cantine, disponible sur fontanil.issila.com.

BESOIN D'AIDE ?

Le service scolaire reste à votre disposition
au 04 76 56 56 41 ou 04 76 56 56 56
scolaire@ville-fontanil.fr

ÉDITO



Chères Fontanilloises, chers Fontanillois,

C'est avec une grande fierté que nous avons inauguré il y a quelques jours le nouveau terrain multi-activités et de glisse. Attendu par de nombreux jeunes (et moins jeunes !), cet équipement vient enrichir notre offre de loisirs avec un espace sécurisé, accessible à tous, pour pratiquer sport et jeux en plein air. Il reflète pleinement les valeurs qui nous rassemblent : l'accès à l'activité physique, le lien social et le plaisir de se retrouver ensemble.

Mais l'été est aussi une période où la vigilance s'impose, en particulier face aux épisodes de fortes chaleurs. Restons prudents et solidaires : adoptons les bons réflexes, et veillons les uns sur les autres, en particulier sur nos aînés, nos voisins isolés ou les plus fragiles. Les services municipaux restent mobilisés, avec des actions de prévention et un accompagnement dédié. N'hésitez pas à vous faire connaître ou à signaler un proche en difficulté.

Pendant que beaucoup d'entre vous profiteront de vacances bien méritées, les élus et agents municipaux poursuivront activement la préparation de la rentrée de septembre : Forum des associations, fête du village, rentrée scolaire, entretien des équipements, saison culturelle... autant de temps forts à venir et une amélioration continue du service rendu que nous avons à cœur de porter avec rigueur et enthousiasme.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, placé sous le signe du repos et des moments partagés.

Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier

Maire du Fontanil-Cornillon



SOMMAIRE

4-25
ACTUALITÉS

26-27
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



[@VilleFontanil](https://www.facebook.com/VilleFontanil)

Le Fontanillois - Publication mensuelle

Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier

Rédacteur en chef : Chloé Lafort

Rédaction : Chloé Lafort, Valérie Serrano

Conception graphique : Laurent Gataleta

Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, Freepik, PatJmG,

Les 4 Ruisseaux, Chanel Caltagirone, Alicja Wotjczuk.

Imprimé en France par Coquand Imprimeur.

Tirage à 1 800 exemplaires.

CONCERTATION

INNOVATION ET URBANISME

Concertation citoyenne autour du nouveau projet MINATEC

La Métropole de Grenoble, accompagne le projet d'implantation du BHT-fab (Bâtiment Haute Technologie), une infrastructure industrielle innovante portée par la SAS BHT-fab, filiale de MINATEC Entreprises.

Ce projet vise à créer un nouveau bâtiment sur la zone d'activités économiques Porte de Chartreuse pour accompagner les start-ups dans leur phase d'industrialisation et éviter leur délocalisation faute de structures adaptées.

La réalisation de ce projet nécessite une modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour adapter les règles de hauteur et d'implantation aux contraintes techniques spécifiques du bâtiment. C'est pourquoi, conformément à la réglementation, une concertation publique est organisée entre le mardi 10 juin et le jeudi 10 juillet 2025 pour présenter le projet, échanger sur ses enjeux et recueillir les observations des habitants et acteurs du territoire.

Une réunion publique se tenait jeudi 19 juin au Fontanil-Cornillon en présence des acteurs du projet.

À l'issue de la concertation, un bilan sera établi à partir de tous les éléments recueillis et fera l'objet d'une délibération en Conseil métropolitain. Ce bilan sera accessible sur la plateforme participative de la Métropole.

Le dossier de concertation permet de regrouper l'ensemble des informations sur le projet.

Le public peut en prendre connaissance par différents moyens :

En papier : au siège de Grenoble-Alpes Métropole, situés 1 place Malraux à Grenoble, et dans les mairies de Saint-Égrève et du Fontanil-Cornillon, aux horaires d'ouverture habituelles.

En ligne sur la plateforme participative de la Métropole : metropoleparticipative.fr

COMMERCE VIE LOCALE ET COMMERÇANTE

Bienvenue au nouveau propriétaire de l'épicerie VIVAL

Atheer Abdulmaseeh, 34 ans, est le nouveau propriétaire de l'épicerie multi-services Vival, au cœur du village. Rencontre avec un commerçant passionné par son métier, et par les échanges de proximité.

Il est tombé sous le charme du Fontanil-Cornillon, alors qu'il traversait la commune au temps des illuminations. « *L'ambiance, les décorations, l'esprit de Noël... Tout m'a touché. Quand l'opportunité de reprendre ce commerce s'est présentée, je n'ai pas hésité* », confie-t-il.

Arrivé en France il y a 10 ans pour fuir la guerre en Irak, ce père de deux petites filles de 3 et 5 ans, déjà propriétaire de deux épiceries dans Lyon et sa région, se réjouit d'entamer cette nouvelle aventure professionnelle en Isère.

Il succède à Jeremy Branco et son équipe, dans la continuité des services proposés avec quelques nouveautés. « *Je vais développer le rayon épicerie, améliorer la présentation des fruits et légumes, et surtout élargir les horaires : ouverture 7 jours sur 7, jusqu'à 20 h le soir. Le partenariat avec La Poste sera bien sûr maintenu, pour continuer à offrir un service de proximité de qualité.* »

Des travaux d'aménagement viendront également rafraîchir l'intérieur du commerce dans les prochains mois.

Au quotidien, c'est Freddy Sage, 21 ans, qui assurera la présence en boutique. Atheer, lui, prévoit d'être présent au moins une fois par semaine, afin de rencontrer les clients et échanger : « *J'aime le contact, je suis à l'écoute, et j'ai envie de bien comprendre les besoins et les habitudes des habitants. M'intégrer dans la vie locale, c'est une priorité pour moi.* »



©Vie Fontanil-Cornillon

Vival du Fontanil-Cornillon

5 rue Palluel - 04 76 98 72 67

Ouverture du lundi au dimanche de 8 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 20 h

COMMERCE QUAND LAVER SON LINGE DEVIENT FACILE

Bubble Laverie, la solution de proximité pour votre linge

Impossible de traverser le village sans remarquer la nouvelle laverie automatique de la rue du Palluel. Un concept en plein essor, désormais présent au cœur du village !

Ouvert 7 jours/7, de 7 h à 21 h 30, ce nouveau service de proximité met à disposition cinq machines à laver de différentes capacités, et trois séchoirs gros volumes. Une solution idéale pour les couettes et coussins, mais aussi pour le linge du quotidien. Tous les appareils sont neufs, modernes avec commande tactile et reliés à une borne de paiement pour carte bancaire et espèces.

Aménagé autour du concept des bulles de savon, le commerce affiche un style « pop » qui tranche avec l'ambiance parfois austère associée à l'univers des laveries automatiques. Désormais, aller laver son linge devient facile et pratique, au même titre qu'aller faire ses courses ou une pause café. La boutique accueille également des consignes Pick Up de La Poste, pour retirer des colis en accès libre et sécurisé.

À l'initiative de ce projet, Rudy Bartoli et Guillaume Charnay, deux entrepreneurs originaires de l'agglomération grenobloise. « Nous avons rapidement identifié le potentiel de ce service qui séduit une clientèle de plus en plus large. Au cœur d'un centre-village dynamique, avec beaucoup de passage et des places de stationnement, les conditions sont réunies pour développer cette offre en pleine mutation. Alors que les pressings ont tendance à se raréfier, nous proposons une alternative aux laveries des supermarchés, dans un cadre plus accueillant et fonctionnel » expliquent-ils.

Souhaitant s'implanter durablement dans la vie locale, ils assurent eux-mêmes le suivi et l'entretien régulier des lieux : « Nous venons souvent à la rencontre des clients, et les premiers retours sont très encourageants. Nous restons à l'écoute des Fontanillois : n'hésitez pas à venir nous parler ou à nous écrire ! »



© Ville Fontanil-Cornillon

Bubble Laverie

2 rue Palluel - 07 43 35 40 46

Ouvert 7j/7 (y compris dimanches et jours fériés), de 7 h à 21 h 30

Travaux publics et bruit : ce que dit la réglementation



Suite à la publication récente d'un rappel des horaires autorisés pour l'usage des tondeuses, souffleurs, taille-haies et autres outils bruyants, la commune précise que ces derniers concernent les particuliers.

Et pour les professionnels ?

Les activités professionnelles, qu'elles aient lieu à l'extérieur ou à l'intérieur, sur la voie publique ou en propriété privée, sont autorisées du lundi au samedi, de 7 h à 20 h. En dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés, les travaux sont interdits — sauf en cas d'intervention urgente.

Adaptation en période de canicule

Lorsque le niveau 2 ou 3 du plan canicule est déclenché en Isère, une dérogation est prévue pour permettre aux chantiers publics ou privés de commencer dès 6 h du matin, toujours dans la limite de 20 h.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral n° 97 5126 relatif aux chantiers et au bruit de voisinage, disponible sur le site de la préfecture.

Merci à tous pour votre vigilance et votre compréhension.



DOSSIER UN NOUVEL ESPACE DE LOISIRS POUR TOUS

Inauguration du terrain multi-activités et de glisse : un projet attendu, un succès partagé

Le vendredi 20 juin, les Fontanillois avaient rendez-vous avec un moment fort de la vie communale : l'inauguration officielle du tout nouveau terrain multi-activités et de glisse. Sous un soleil radieux, de nombreux habitants se sont déplacés pour découvrir cet espace pensé pour le sport et le loisir.

C'est sous les applaudissements que la cérémonie a débuté par le traditionnel coupé de ruban, en présence des élus du Conseil Municipal, des jeunes conseillers du Conseil Municipal des Enfants (CME), et d'un public nombreux.

Un projet de mandat devenu réalité

Prenant la parole, le Maire Stéphane Dupont-Ferrier a salué l'enthousiasme des habitants et rappelé l'origine de ce projet imaginé dès 2020. Pensé en cohérence avec les engagements du mandat, il s'est développé en concertation avec les associations locales, les jeunes du centre de loisirs et le CME.

Si la crise sanitaire a contraint la commune à reporter sa réalisation pour concentrer les moyens sur l'extension du groupe scolaire du Rocher, 2024 a marqué le grand

retour de cette ambition : offrir un lieu de rencontre et de pratique sportive ouvert à tous, pour les jeunes... et les moins jeunes !

Un équipement sportif au cœur de la vie locale

Situé sur un terrain stabilisé de 7 000 m² au complexe René Terpent, ce nouvel espace de loisirs s'intègre parfaitement dans son environnement. Il est pensé comme un lieu de vie à la croisée du sport, de la jeunesse et du tissu associatif.

Les habitants peuvent désormais profiter de trois équipements ouverts à tous :

- Un **city stade** pour pratiquer football, handball ou basketball en toute liberté,
- Un **skate park** pour les amateurs de glisse et de sensations,
- Un **pump track**, terrain de jeu idéal pour les adeptes de vélo, trottinette ou rollers.

Le site est complété par des bancs, des espaces de jeux libres et de repos, permettant à chacun de s'approprier les lieux selon ses envies.

Une inauguration festive et spectaculaire

Pour célébrer ce moment, les jeunes joueurs du 2RFC ont disputé un match amical sur le tout nouveau city stade, pendant que Simon Masi, professionnel de VTT trial, offrait au public un véritable spectacle, enchaînant les figures impressionnantes et acrobatiques.

L'après-midi s'est conclue autour d'un apéritif convivial servi par les élus, propice aux échanges, aux sourires et à l'enthousiasme partagé.

Un grand merci à nos partenaires

Le Maire a remercié chaleureusement Sandrine Martin-Grand, première vice-présidente du Département de l'Isère présente en ce jour d'inauguration, ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour leur soutien financier déterminant dans la concrétisation de ce projet.

Ainsi que le maître d'œuvre Alp'Etudes, pour la conduite efficace du chantier.



Reportage photo réalisé par PatJmG



Retrouvez plus de photos sur la page Facebook de la Ville.
@Villefontanil



“ STÉPHANE
DUPONT-FERRIER
Maire



« Nous attendions ce jour avec impatience, et les sourires sur les visages témoignent de l'enthousiasme qu'il suscite. En ce début d'été, les jeux sont ouverts : place au sport, à la glisse, et au plaisir d'être ensemble au Fontanil-Cornillon ! »



©Ville Fontanil-Cornillon

ENVIRONNEMENT INAUGURATION

Au jardin de la rue du Moulin, la biodiversité fait son nid

Mercredi 18 juin à 18h30, les habitants du Fontanil-Cornillon étaient conviés à inaugurer le tout nouveau Jardin de la Biodiversité de la rue du Moulin. Ce petit havre de verdure, autrefois dédié aux plantes ethnobotaniques, a récemment été réaménagé pour devenir un refuge pour la faune et la flore locales.

Conçu comme un lieu de sensibilisation à l'environnement, le jardin propose désormais plusieurs espaces thématiques adaptés aux besoins des insectes pollinisateurs, des oiseaux, ou encore des petits mammifères tels que les hérissons. Une mare pédagogique, propice à l'observation de la vie aquatique, et un hôtel à insectes, construit par les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, viennent enrichir cet écosystème vivant.

Lors de l'inauguration, le Maire Stéphane Dupont-Ferrier, entouré de conseillers municipaux, a salué l'engagement des agents des services techniques, fortement mobilisés sur le projet, ainsi que l'investissement de Brigitte Mangione, adjointe en charge de l'animation, du cadre de vie et de l'environnement. Il a rappelé

l'importance que son équipe accorde à la préservation de la nature et de sa fragilité, au cœur des actions municipales.

Les visiteurs sont invités à flâner librement parmi les allées du jardin, ponctuées de panneaux pédagogiques. Ces derniers présentent des gestes simples et concrets pour favoriser la biodiversité chez soi : choisir des plantes locales, optimiser la gestion de l'eau ou encore aménager des abris pour la faune sauvage.

Ouvert librement tous les jours, ce jardin offre à chacun — petits et grands — l'occasion de s'émerveiller, d'apprendre et de se reconnecter à la nature, au cœur même du village.



©Ville Fontanil-Cornillon

« Ce jardin est un lieu de rencontre, un terrain d'éducation à l'environnement, de détente et de respect du vivant. Nous espérons qu'il deviendra un repère apaisant et un lieu d'animation partagé dans la vie de notre commune. Faisons vivre ce jardin. Approprions-nous cet espace. Semons-y nos idées, cultivons-y notre lien au vivant, et récoltons, ensemble, les fruits d'un avenir plus responsable. »

Discours du Maire, Stéphane Dupont-Ferrier

ENVIRONNEMENT AGIR ET INFORMER : UNE COMBINAISON GAGNANTE !

Lutte contre le moustique tigre : restons mobilisés !

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, le moustique — et notamment le moustique tigre — se fait de plus en plus présent. Reconnaisable à ses rayures noires et blanches, ce nuisible, bien implanté dans notre région, peut transmettre des maladies. La bonne nouvelle ? Sa prolifération peut être largement freinée grâce à des gestes simples du quotidien.

Pourquoi agir à la source ?

Le moustique tigre dépose ses œufs sur ce que l'on appelle des « gîtes », souvent autour des habitations sur les parcelles privées : soucoupes de pots de fleurs, bidons de récupération d'eau de pluie, arrosoirs, gouttières bouchées, jeux d'enfants... ou sur le domaine public : avaloirs pluviaux, bassins de rétention, coffrets techniques, vieilles tuiles... Une seule femelle peut pondre jusqu'à 200 œufs dans un simple bouchon retourné ! Éliminer ou bien gérer le stockage de ces gîtes freine fortement les cycles de développement, et ainsi la prolifération des moustiques.

Une lutte collective

La commune est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre ce moustique, mais l'efficacité dépend aussi de la mobilisation de chacun. En supprimant les points d'eau inutiles, vous limitez la reproduction de cet insecte.



Pour aller plus loin, téléchargez l'application Zzzapp.fr : elle regorge de conseils pratiques et vous permet de signaler les zones à risque. Et contactez la mairie pour bénéficier d'un diagnostic gratuit et d'un accompagnement sur mesure pour lutter contre le moustique tigre.

Ensemble, restons vigilants pour protéger notre santé, notre cadre de vie... et nos soirées d'été !



©ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Frelon asiatique et abeilles : agir pour la biodiversité

En partenariat avec douze apiculteurs locaux, la commune a lancé dès le mois de mars une campagne de piégeage des frelons asiatiques, notamment à l'Espace Claretière.

Grâce à ces actions coordonnées, près de 600 frelons ont été neutralisés. Un geste important pour limiter la prolifération des futures colonies et protéger les abeilles, dont ils sont les principaux prédateurs... mais aussi pour préserver la sécurité de tous, ces insectes pouvant représenter un risque pour l'homme.

RENAUD ANTOINE

Conseiller municipal
délégué en charge de
la qualité de vie et de la
prévention des risques



présente

Un abreuvoir rien que pour les abeilles !

Pour éviter que les abeilles ne viennent s'abreuver dans la piscine de Claretière, avec un risque accru de piqûres notamment pour les enfants, un dispositif astucieux a été mis en place par nos apiculteurs en haut du domaine : un réservoir de 30 litres alimente un abreuvoir au ras du sol, spécialement transformé pour les abeilles. L'intérieur de l'abreuvoir est garni de pouzzolane et de petits cailloux, afin que les abeilles puissent se poser et boire sans se noyer. Une solution simple, naturelle et efficace, qui fonctionne très bien !



PRÉVENTION

PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE

Opération Tranquillité Vacances : un été en toute sérénité



La qualité de vie des habitants et la préservation de leur environnement quotidien sont au cœur des préoccupations de la municipalité. C'est dans cet objectif et afin que chacun puisse vivre sereinement que la Ville s'est engagée dans différents dispositifs de prévention de la tranquillité publique, en lien avec les forces de l'ordre.

Tout au long de l'année, et plus particulièrement en cette période estivale, des plans d'action se mettent en place pour vous permettre de **partir l'esprit léger**.

À l'approche des départs en vacances, la Police Municipale Intercommunale de Saint-Égrève et du Fontanil-Cornillon ainsi que la Gendarmerie se mobilisent et renouvellent l'**Opération Tranquillité Vacances**.

La démarche permet aux forces de l'ordre d'effectuer des **patrouilles régulières à proximité des habitations signalées**, pendant l'absence des propriétaires. Ces rondes sont effectuées de manière aléatoire, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler un domicile.

Pour bénéficier de ce **service entièrement gratuit**, il convient de s'inscrire en ligne en remplissant un formulaire sur le site de la Ville du Fontanil-Cornillon ou de vous rendre en Gendarmerie.

DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ

Le dispositif national de « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. La Ville du Fontanil-Cornillon s'est engagée dans la démarche avec la Gendarmerie afin de le déployer sur la commune.

Quel est le rôle du citoyen volontaire ?

Le citoyen volontaire, après avoir été informé clairement de son rôle par la gendarmerie, s'investit en signant un « engagement » sur ses missions et ses limites.

- **Posture de vigilance accrue** à l'égard des comportements suspects ou inhabituels aux abords de son habitat ou de celui de son voisin.
- **Comportement préventif** sur son lieu de vie tout en sensibilisant aux bonnes pratiques.
- **Réflexe du signalement** pour aviser l'autorité compétente.

Si vous souhaitez vous investir, nous vous invitons à adresser votre candidature à contact@ville-fontanil.fr

Plus d'informations sur ville-fontanil.fr, rubrique Police Municipale



Vols de plantes dans les espaces publics : une atteinte à tous



La commune tient à dénoncer fermement les récents vols de végétaux constatés dans plusieurs massifs fleuris des espaces publics.



Ces plantes, entretenues avec soin par les services municipaux, sont installées pour le plaisir de tous et contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie. Leur disparition nuit non seulement aux paysages de la commune, mais aussi au travail quotidien des agents.

De tels actes portent atteinte à un bien commun, financé par l'ensemble des contribuables et destiné à tous.

Nous appelons chacun à faire preuve de civisme, de respect et de responsabilité, pour préserver ensemble un environnement agréable et accueillant pour tous.

HOMMAGE COMMÉMORATION DU 18 JUIN 1940

Se souvenir et transmettre

Mercredi 18 juin 2025, sous une chaleur estivale, les Fontanillois se sont rassemblés autour du Monument aux Morts pour honorer un moment clé de notre histoire : l'appel du Général de Gaulle lancé depuis Londres en 1940.

Le Maire, Stéphane Dupont-Ferrier, entouré des élus du Conseil Municipal, des anciens combattants et des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, a partagé le message du Ministre des Armées, rappelant l'importance de cet appel à la Résistance, lancé il y a 85 ans.

Les jeunes conseillers municipaux ont ensuite lu le célèbre discours du 18 juin, soulignant son rôle essentiel dans l'organisation de la Résistance française et dans le refus de la capitulation. Un moment fort, chargé d'émotion et dédié à la transmission entre générations.

Après le dépôt d'une gerbe et une minute de silence, la cérémonie s'est conclue par le « Chant des Partisans » et « La Marseillaise » chantés en chœur.

Un moment de mémoire précieux, rappelant que liberté, courage et solidarité sont des valeurs à transmettre de génération en génération.



FONTA MUSIQUE SAISON 2025 - 2026

Ne manquez pas les prochaines permanences d'inscription

L'école municipale de musique Fonta Musique poursuit ses inscriptions pour la rentrée de septembre 2025.

- Instruments proposés : guitare, piano, batterie, violon, flûte, basse, chant...
- De nombreuses pratiques collectives
- Des concerts sur scène, des auditions et des rencontres
- Une école en réseau, pour plus de projets et passerelles musicales

Inscription uniquement pendant les permanences :

De 16 h à 19 h à l'école Fonta Musique
- Mercredi 27 août 2025
- Mercredi 3 septembre 2025

Portes ouvertes mardi 2 septembre de 16 h 30 à 19 h 30 à l'école Fonta Musique.

Retrouvez les modalités d'inscription sur le site ville-fontanil.fr rubrique Culture/ Ecole de Musique.

Informations :
fontamusique@ville-fontanil.fr



CULTURE THÉÂTRE ET RENCONTRE

La compagnie Le Chant des Pistes en résidence au Fontanil-Cornillon

Dans le cadre de la création de son prochain spectacle, « Feu la Forêt », la compagnie Le Chant des Pistes poursuit sa résidence artistique itinérante sur le territoire métropolitain, en partenariat avec les communes voisines de Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux et Noyarey.

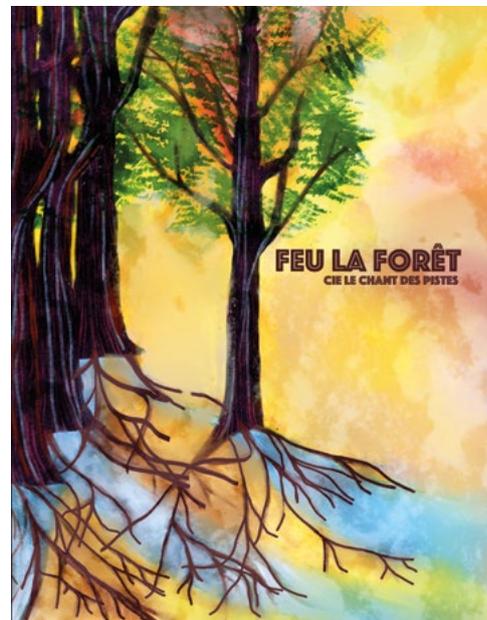
Du 29 septembre au 5 octobre, l'équipe artistique s'installera au Fontanil-Cornillon pour une semaine de recherche, de création et de rencontres, autour de la conception du décor du spectacle. Cette résidence sera l'occasion d'explorer le lien entre l'univers forestier et l'espace scénique, en s'appuyant sur deux matériaux principaux : le bois et le papier.

Au programme de cette semaine immersive :

- Balades artistiques en forêt
- Ateliers de fabrication de papier
- Construction participative de mobilier en bois

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous : habitants du bassin de vie, associations locales, curieux, passionnés de théâtre ou amoureux de la nature... Tous sont invités à participer et à nourrir cette création collective. L'objectif : faire de ce processus artistique un moment de partage et d'expérimentation avec le public.

La résidence se conclura le dimanche 5 octobre par une lecture publique de la pièce, l'occasion de découvrir en avant-première des extraits de cette œuvre en construction, inspirée par les échanges et les contributions de la semaine.



Soutenu par



Suivez l'actualité du projet sur ville-fontanil.fr

CULTURE DU SOLEIL ET DU SON

Plongée en enfance avec « Les P'tits maux d'mômes »

Dimanche 22 juin, le parc municipal a résonné des notes entraînantes du spectacle « Les P'tits maux d'mômes », porté par les trois musiciens de la compagnie La Poêle à Gratter.

À travers des chansons inspirées de l'enfance, des petits chagrins du quotidien et des grandes aventures imaginaires, les artistes ont plongé petits et grands dans un univers pop, poétique et plein de malice. Un moment joyeux et complice, partagé en famille sous un ciel enfin clément.

Ce rendez-vous culturel, initialement prévu en avril, avait dû être reporté en raison des conditions météorologiques. Il s'inscrit dans le cadre des 10 jours de la culture, un temps fort dédié à la découverte artistique et à la rencontre, organisé avec le soutien de Grenoble Alpes Métropole.



ANIMATION COUPS DE PINCEAUX ET REGARD SUR LE VILLAGE

Le lâcher de peintres s'ouvre aux jeunes talents

C'est un rendez-vous attendu avec impatience, aussi bien par les artistes que par les curieux venus admirer leur travail. Dimanche 28 septembre, le village s'anime à nouveau autour de l'art avec une nouvelle édition du « Lâcher de peintres », désormais ouverte aux jeunes talents !

UN LÂCHER DE PEINTRES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le principe du « lâcher de peintres » ? C'est simple : une journée, un thème (gardé secret jusqu'au jour J), et des artistes répartis dans les rues du village, chacun avec des pinceaux, une toile vierge et de l'imagination. Tous les styles sont les bienvenus : aquarelle, huile, gouache, techniques mixtes... L'objectif : créer une œuvre originale en plein air, inspirée par le lieu et le thème dévoilé le matin même.

EST-CE QUE TOUT LE MONDE PEUT PARTICIPER ?

Cette année, la participation s'ouvre aussi aux jeunes talents dès 15 ans. Débutants ou confirmés, chacun est le bienvenu, à condition de venir avec son matériel et de s'inscrire avant le 15 septembre auprès de la mairie. Il est requis de venir avec son propre matériel.

OÙ ET COMMENT ADMIRER LES ARTISTES ?

Tout au long de la journée, les participants s'installeront librement dans les rues du village, offrant aux passants un véritable spectacle vivant de création artistique. À partir de 16h30, toutes les œuvres seront rassemblées et exposées à l'Atrium. La remise des prix se déroulera ensuite en présence du public, suivie d'un moment convivial pour clore cette journée placée sous le signe de la créativité.

À noter : la manifestation se tiendra uniquement si les conditions météo sont favorables. En cas de mauvais temps, elle sera reportée à une date ultérieure.



©Freepik by pvproductions

Vous avez une âme d'artiste ? Envie de participer à cette belle journée de création ?

Inscrivez-vous avant le 15 septembre.

Règlement à retrouver sur le site de la mairie : ville-fontanil.fr

Information et réservation :

accueil@ville-fontanil.fr ou au 04 76 56 56 56.

ATRIUM « HISTOIRE DE VACANCES »

Quand la mémoire devient image

Vendredi 13 juin, la Galerie de l'Atrium accueillait une quarantaine de visiteurs pour le vernissage d'« Histoire de vacances », la troisième exposition de Thierry Lathoud dans ce lieu, après « Déambulation » (2017) et « Là-Bas » (2021).

Le photographe signe un retour tout en finesse avec une série d'images en bromoil, où souvenirs d'été et émotions diffuses se mêlent dans une atmosphère suspendue.

Autodidacte, Thierry Lathoud explore la mémoire à travers le bromoil, une technique ancienne qui donne à ses images une texture poétique. Ses scènes familières – routes d'été, cabines de plage, fenêtres grillagées – évoquent des souvenirs altérés par le temps.

L'ambiance du vernissage était chaleureuse, et l'artiste a partagé avec sensibilité sa démarche, invitant le public à ralentir, ressentir, et se laisser porter par ces images qui privilégient l'émotion à la narration.



©Ville Fontanil-Cornillon



©awesomecontentby Freepik

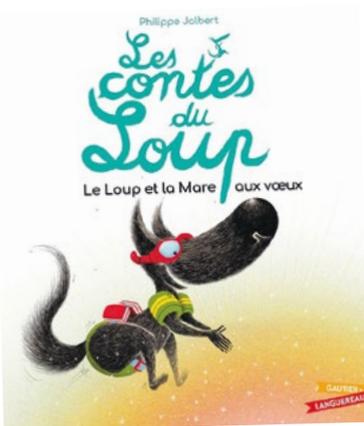
MÉDIATHÈQUE POUR BIEN PRÉPARER L'ÉTÉ

La Médiathèque vous guide dans vos lectures estivales !

Certains anticipent et choisissent à l'avance les livres qui les accompagneront pendant l'été. D'autres préfèrent laisser libre cours à leur intuition et font leur sélection au tout dernier moment. À vous de choisir !

Pour vous guider, l'équipe de la Médiathèque vous propose une liste de livres à emporter dans vos valises ou à déposer sur votre table de chevet. Passions amoureuses ou romans noirs, évasions historiques ou fantastiques, grandes émotions ou douce légèreté... Laissez-vous emporter au gré de vos envies, le voyage se vit aussi au fil des pages et des mots.

La sélection de la médiathèque



enfant

LES CONTES DU LOUP - LE LOUP ET LE MARE AUX VŒUX

Philippe Jalbert

édition Gautier-Languereau

Ce matin, alors que le Loup arpente les sentiers, à la recherche d'une nouvelle proie à déguster, il n'y a personne dans les bosquets. Pas une odeur, pas un bruit. Mais où sont-ils tous passés ? Notre loup dépité est prêt à rebrousser chemin quand il croise un drôle de cortège : lapins, belettes, chèvres, les pattes chargées de cadeaux. Il remonte la file, jusqu'à une mare magique qui exauce les vœux...

adulte

LA FUGUE

Aurélie Valognes

édition JC Lattès

Inès, mariée, deux enfants, arrivée à la moitié de sa vie, se sent emprisonnée dans une existence qui ne lui correspond plus. Elle part et trouve, dans la solitude d'une nature sauvage, une maison à retaper. En pansant les cicatrices de la demeure, elle commence à soigner les siennes.



jeunesse

LIGHTFALL - LE TEMPS DES TÉNÈBRES

Tim Probert

édition Gallimard

Alors que les rescapés de la bataille de Rinn entament une longue marche pour trouver refuge à Baihle, Béa et Cad font route vers la Citadelle des Savoirs, accompagnés du Cochon-Sorcier et de leur ami Arsaï. Les menaces se multiplient au fil du voyage, qu'elles proviennent des ombres ou de cette boue hostile qu'on appelle la Fange. Mais la rencontre avec une alliée inattendue va lever le voile sur un secret immémorial...

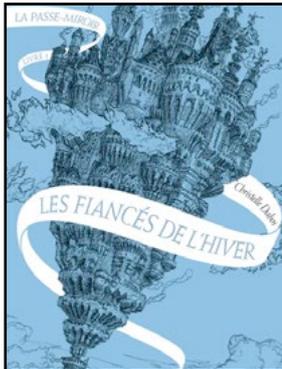
La Médiathèque sera fermée du 15 juillet au 16 août 2025 inclus.

Réouverture mardi 19 août à 15 h.

Pensez à anticiper vos prêts et retours !

La sélection de Chanel

« Bonjour ! Je m'appelle Chanel, j'ai 15 ans, je suis fontaniloise, élève de seconde au lycée Champollion et en stage à la mairie du Fontanil-Cornillon. C'est avec plaisir que je vous conseille quelques lectures pour cet été, à lire au bord de la piscine ou au frais chez soi... »



fantastique

LA PASSE MIROIR

Christelle Dabos

édition Gallimard jeunesse

Sur l'arche d'Anima, Ophélie mène une vie sans histoires jusqu'à ce qu'on la fiance à Thorn, un membre du clan des Dragons. Les pouvoirs particuliers de l'adolescente - elle peut voyager à travers les miroirs et lire le passé des objets avec ses doigts - seraient-ils à l'origine de ces fiançailles forcées ? La jeune fille doit se rendre à la Citacielle, magnifique ville flottante dont son promis se révèle être l'intendant. Elle se retrouve aussitôt mêlée à des guerres de pouvoirs intenses. Contrainte de dissimuler son identité, menant une vie éprouvante, la jeune fille découvre un complot auquel elle est involontairement mêlée.

Très bonne série composée de 4 livres, avec des personnages attachants et une histoire captivante, qui peut convenir à tous les goûts : petites enquêtes, légères romances, passages humoristiques... L'univers que nous présente l'autrice sort du commun mais fait quand même quelques parallèles à notre univers. La fin du livre peut laisser pour certains un goût d'inachevé mais cela ne change rien au fait que c'est un livre incroyable et à dévorer.



manga

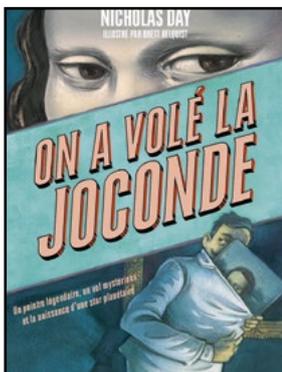
LES CARNETS DE L'APOTHECAIRE

Itsuki Nanao

édition Ki-oon

Intrigues et poison au cœur du palais impérial. A 17 ans, Mao Mao a une vie compliquée. Formée dès son plus jeune âge par un apothicaire du quartier des plaisirs, elle se retrouve enlevée et vendue comme servante dans le quartier des femmes du palais impérial ! Entouré de hauts murs, il est coupé du monde extérieur. Afin de survivre dans cette prison de luxe grouillant de complots et de basses manœuvres, la jeune fille tente de cacher ses connaissances pour se fondre dans la masse.

Super manga qui se passe au temps de la royauté japonaise. Entre intrigues, enquêtes et moments humoristiques, l'histoire est très attachante tout comme les personnages, ce qui laisse peu de place à l'ennui, notamment grâce au nombreux rebondissements dans l'histoire qui rajoutent du mystère...



historique - roman

ON A VOLÉ LA JOCONDE

Nicholas Day

édition Robert Laffont

Il fait chaud à Paris en ce 21 août 1911, quand un voleur s'introduit au Louvre et dérobe la Joconde. D'abord, personne ne se rend compte que le tableau a disparu, puis c'est la panique. Qui donc a pu emporter Mona Lisa loin du musée ? Et pourquoi ?

Très bon livre historique, très enrichissant pour notre culture personnelle. Cela nous raconte l'histoire du vol de la Joconde sous un autre aspect. Pour tous les amoureux des beaux-arts et de l'histoire, ce livre permet d'en apprendre plus sur l'histoire de l'art du XX^e siècle. Facile à comprendre avec beaucoup d'illustrations, il est très accessible et agréable à lire.

CES LIVRES SONT À RETROUVER À LA MÉDIATHÈQUE

LA MÉDIATHÈQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Afin de déployer un peu plus encore ses actions culturelles, la médiathèque recherche des bénévoles pouvant soutenir l'équipe ponctuellement dans ses missions et contribuer au développement des animations proposées : activités diverses en médiathèque autour du livre et des activités manuelles, mais aussi auprès de structures partenaires telles que l'école du Rocher, le centre de loisirs...

Toute personne motivée et force de proposition, à l'aise avec le public et les jeunes enfants et qui souhaiterait s'investir dans ces missions est invitée à envoyer sa candidature en mairie par courrier ou par mail - contact@ville-fontanil.fr



C'ÉTAIT HIER LA MÉMOIRE DE NOS AÎNÉS

Ces lavoirs, « qui avaient une âme »

Lors de la séance de novembre 1937, le Conseil Municipal de la commune du Fontanil fixe, de manière définitive, l'emplacement de cinq lavoirs publics : au centre du village, vers la propriété Bonnet ; rue Bastière, face au bâtiment Orcel ; au hameau du Cornillon ; au hameau de Malfanjouze et au hameau de la Croix Rochette, en bordure de la route nationale. Un sixième aurait pu exister : au hameau mairie-école-église, mais le projet se trouve rejeté à ce même conseil, vu le peu d'importance de ce quartier et surtout, l'impossibilité de modifier un projet approuvé et subventionné. Comment comprendre cette décision ? Et quels souvenirs les Aînés de la commune ont-ils de ces édifices communaux ?

En préambule, il faut se rappeler ce qu'était alors la lessive.

Appelée « buée » jusqu'au début du XX^{ème} siècle, celle-ci nécessitait **trois jours de travail**. Elle se faisait dans des cuiviers en terre ou des baquets en bois où les femmes arrosaient le linge d'eau chaude cendrée, 6 heures durant. L'ensemble de ces opérations faisaient de la lessive une tâche harassante. Mais plus encore, c'est le rinçage du linge qui faisait de la lessive une corvée. À l'époque, les maisons n'avaient pas l'eau courante. Certes, les fontaines, les sources, les puits, donnaient un accès à l'eau pour les besoins ordinaires, mais pour rincer le linge, il fallait le transporter jusqu'à un cours d'eau, parfois fort éloigné des habitations.

La constitution d'un important trousseau avant le mariage avait pour fonction d'espacer les grandes lessives - de draps par exemple : l'une avait lieu au printemps, l'autre à l'automne.

On comprend aussi l'usage quotidien du tablier : garder les vêtements propres pour se changer le moins possible... au plus, une fois par semaine... et limiter le lavage !

En 1880, 57 ans avant la création des cinq lavoirs répartis dans toute la commune,

les habitants avaient déjà obtenu la construction d'un premier lavoir au lieu-dit « des Fontaines » pour 760 francs, somme couverte par un excédent budgétaire de l'année 1879 et par une coupe de bois.

L'ENJEU DE L'HYGIÈNE

Cette demande des Fontanilois d'avoir un accès plus commode et de bénéficier d'une eau salubre, rencontre une volonté nationale d'**améliorer les conditions sanitaires** en donnant aux ménagères plus de commodités ainsi qu'un accès à une eau de qualité pour laver le linge.

En effet, milieu du XIX^{ème} siècle, alors que les villes connaissent une expansion fulgurante, des épidémies de choléra, de typhus, de variole, sont la cause régulière d'hémorragie démographique. On découvre l'**importance de l'hygiène** non seulement des personnes, mais aussi du linge lui aussi porteur des maladies.

La situation d'urgence sanitaire amène l'état à s'engager et le 3 février 1851, une loi est votée pour la construction de lavoirs, soutenue par une subvention à hauteur de 30 % des frais engagés. Dans la pensée du gouvernement, la création d'établissements modèles de bains et

lavoirs ne devait avoir lieu que dans les villes les plus peuplées.

Cependant, ainsi que l'explique la lettre de mise en œuvre adressée au préfet :

« L'Assemblée nationale n'a pas partagé cette manière de voir ; L'Assemblée nationale a voulu que les plus petites communes pussent être appelées à participer à la subvention que la loi permet d'accorder, si elles consentaient à s'imposer les sacrifices nécessaires. Vous ne devrez donc pas vous borner à signaler aux autorités des grandes villes les bienfaits que la loi a pour but de procurer aux populations. »

Pour autant, l'opération reste fort coûteuse pour les petites communes. Aussi, ce n'est que de manière très progressive que celles-ci ont pu s'approprier ce projet. De son côté, la commune du Fontanil vient d'emprunter une somme permettant la construction des fontaines...

ALLER CHERCHER L'EAU À LA FONTAINE

C'est donc 86 ans plus tard que le Conseil Municipal du Fontanil établit une cartographie qui, avec ces cinq lavoirs, offre aux habitants de chaque quartier un accès de proximité, car :



©Chanel Callagironne

« Il était exceptionnel d'avoir l'eau courante, les gens allaient chercher l'eau à la fontaine, dans l'arrosoir que l'on mettait sur l'évier pour permettre d'avoir l'eau à la maison »,

se remémore Monsieur Bonnet.

Cette décision rencontre le soutien des habitants et l'acquisition des terrains se passe sans nécessité d'expropriation : la commune s'entend financièrement avec Monsieur Delamarre pour acquérir l'emplacement du lavoir du Cornillon. Messieurs Orcel et Bonnier, en font don pour la construction respective des lavoirs de la rue Bastière et du quartier de Malfanjouze. Quant au lavoir au centre du village, Monsieur Bonnet explique :

« Nous étions propriétaires d'une source qui sortait dans la propriété. Comme elle donnait beaucoup d'eau, il y avait une conduite qui allait au jardin et qui constituait une mare, et une qui alimentait le lavoir. De manière concrète, y avait, au niveau du mur qui entourait la propriété, une enclave permettant à tout le monde de profiter de l'eau. »

Par ailleurs, dotés d'un toit, ces lavoirs offraient une protection contre les intempéries. Lorsqu'ils étaient fermés, les murs protégeaient des vents.

Certains ne servaient qu'à rincer, d'autres permettaient aussi de laver. Au centre du village, le lavoir principal « avait deux pans et on pouvait frotter le linge dedans », se rappelle Monsieur Bonnet, « comme il y avait de la place, on pouvait laver des deux côtés ». Au contraire, précise Madame Maillochaud, « au lavoir de la Croix de la Rochette, il n'y avait qu'un pan, il n'y avait qu'un côté où on pouvait laver le linge.

Les femmes tournaient le dos à la rue, elles regardaient le mur. »

UN USAGE RÉGLEMENTÉ

La loi prévoyait que l'usage des lavoirs, lieux publics, soit soumis à un règlement, lui-même validé par le préfet.

Les Aînés ont gardé le souvenir de certaines de ces règles d'usage.

« Il y avait des jours de prédilection. En général, c'était une fois tous les 15 jours, plutôt le lundi, car les hommes se changeaient. »

Madame Maillochaud évoque quant à elle une fréquence hebdomadaire.

Le lavoir, sauf quand il comportait deux bassins, ne servait qu'au rinçage. La lessive se passait en amont, à la maison.

En 1937, plus de « buée » grâce à la lessiveuse inventée en 1856 et généralisée après la première guerre mondiale : elle est alors l'un des cadeaux de mariage les plus fréquents et son utilisation figure dans les enseignements des arts ménagers.

Les Aînés nous en racontent le déroulement :

« Il y avait la grande lessiveuse qu'on installait sur deux moellons ou deux pierres et on recouvrait le linge d'eau. On mettait le feu dessous, et on lavait le linge. En chauffant, l'eau circulait dans la lessiveuse, ça faisait un champignon d'eau. »

Le secret d'une lessive réussie, c'est aussi celui de l'agent de nettoyage :

« On utilisait de la cendre comme lessive, que l'on mettait dans un bas de femme. Et puis, on gardait la cendre du feu qu'on avait fait pour la fois d'après », se rappelle Monsieur Bonnet, « de la cendre et des cristaux de soude », ajoute Madame Maillochaud, « le savon de Marseille coûtait cher, il était sur le coin de l'évier et il fallait l'utiliser avec parcimonie. »

Comment la cendre peut-elle laver ?

Riche en potasse et en carbonate de sodium elle est capable de dissoudre les graisses. Le mot « lessive » vient d'ailleurs du latin *lixivia* qui désignait la solution à base de cendre servant à laver le linge. De plus, elle a l'immense mérite d'être totalement gratuite, accessible à tous -car les cuisinières à bois puis au charbon en produisait tout au long de l'année- et très simple à fabriquer. Il s'agissait seulement d'éviter la cendre de chêne et de châtaignier qui, riches en tanin, tachaient le linge davantage qu'elles ne le nettoyaient.

Le linge était tapé avec un battoir afin de faire rentrer le lessif au cœur du textile. Ustensile essentiel, il était souvent décoré et parfois offert en cadeau de fiançailles.

Après une heure et demie à deux heures d'ébullition, le linge, blanchi, stérilisé, encore brûlant, était retiré de la lessiveuse avec une pince ou bien simplement, avec un gros bâton.

Alors commençait une autre étape : à l'aide d'une brosse, la ménagère frottait vivement les taches de boue, de terre, sur

lesquelles la cendre n'avait pas d'action ou bien encore les endroits les plus souillés, comme les couches des enfants -en tissu à l'époque- ou les habits de travail : *« On frottait les pantalons des hommes avec la brosse à chiendent »*, se rappelle Madame Maillochaud.

Il s'ensuivait ensuite le rinçage. Madame Maillochaud :

« Chacune venait avec sa brouette, on portait le linge au lavoir, dans la lessiveuse, pour le rincer. »

« C'était comme un rituel, ça permettait aux femmes de se retrouver. Chacune avait sa place, c'était presque comme à l'église quand chacun avait son nom sur sa chaise. », commente Monsieur Bonnet.

On trouve par exemple couramment, dans les règlements des lavoirs, une précision qui réserve à la femme la plus âgée, la place la plus proche de l'arrivée d'eau, c'est-à-dire là où l'eau est la plus claire et le courant le plus important.

Veiller à la clarté de l'eau de rinçage...

Cela n'est pas chose facile dans les campagnes où les bêtes fréquentent matin et soir les rues du village, entre les prés et l'étable. À titre d'exemple, Monsieur Bonnet raconte :

« Il y avait un droit de passage pour les vaches sur les propriétés Bonnet et Giraud. Les vaches de Michel Giraud, quand elles descendaient, quand elles venaient de manger, elles s'arrêtaient boire au lavoir Grande Rue. Un passage dont le lavoir gardait trace... »

C'est au garde-champêtre qu'il incombait de faire respecter le règlement. Cet agent assermenté veillait, aux côtés de la gendarmerie, à l'ordre public en zone rurale et à la protection de l'environnement, au respect des règlements et arrêtés de police municipale.

Au Fontanil-Cornillon, il est aussi celui à qui est confié le nettoyage des bassins. En 1944, il lui est demandé d'établir une surveillance accrue, et si nécessaire de verbaliser, en même temps que le nettoyage, initialement prévu tous les trois mois, devient mensuel.

Cela n'empêche pas le constat, dès 1956, de plusieurs défauts, notamment la pollution du petit bassin du lavoir du centre du village, l'absence de planche, le mauvais état des soles – pierres inclinées – ou bien encore, la nécessité de réparer le mur et le toit...

LA LESSIVE, UNE AFFAIRE DE FEMMES ET DE LIEN SOCIAL

La lessive, comme le montre l'ensemble des souvenirs des Aînés était **une affaire de femmes**. Ce comportement habituel est même encadré par une règle qui a concerné l'ensemble des lavoirs en France : sous peine d'amende, leur fréquentation est exclusivement réservée aux femmes, éventuellement accompagnées de leurs enfants, dans le cas où elles ne pouvaient pas les faire garder.

Cette exclusion des hommes a fait des lavoirs un des rares lieux où les femmes pouvaient se retrouver entre elles, se confier, échanger, régler leurs litiges. Ce faisant, le rinçage, une tâche longue, répétitive, se voyait soutenu par le plaisir à se retrouver ensemble autour de l'eau, par le sentiment d'appartenir à la communauté intergénérationnelle des femmes du village. Là, elles pouvaient également se donner de l'aide, pour essorer le linge par exemple. Ainsi, le lavoir n'était pas seulement un bâtiment où les femmes lavaient leur linge, c'est aussi un espace public ouvert, rempli de vie, de bruit et de cancans, dont l'importance de la fonction sociale a été comparé au rôle des cafés pour les hommes. *« Les nouvelles étaient propagées le jour de lessive par le bouche à oreilles »* commente Monsieur Bonnet. Les éléments architecturaux, esthétiques qui font des lavoirs des édifices remarquables témoignent de la considération que la collectivité leur accordait.

1937.... La décision de construire des lavoirs arrive tardivement au Fontanil, alors que certains habitants possèdent déjà un bassin personnel, voire même l'eau courante. Ainsi Madame Lazaret s'étonne : *« Vous n'aviez pas l'eau courante ? »* Et Madame Termat rappelle que son père avait déjà aménagé une arrivée d'eau dans la cuisine. Toutes deux ont ainsi moins de souvenirs de la vie autour des lavoirs.

Dans les années trente, le nouvel enjeu national est en effet d'**amener l'eau courante dans les maisons**. D'ailleurs, le conseil municipal qui décide de l'édification des cinq lavoirs traite également des modalités d'adduction d'eau et de branchements. Le projet de créer des lavoirs est cependant maintenu car ils répondent aux besoins de place pour plonger les grandes pièces de linge, de grande quantité d'eau en mouvement nécessaire au rinçage, parce qu'ils réduisent la pénibilité de la lessive et parce qu'ils offrent un accès gratuit à l'eau.

Par ailleurs, on n'imagine pas alors qu'un nouvel appareil ménager va bientôt révolutionner la vie domestique : la machine à laver, à manivelle tout d'abord, puis électrique, commence à peine à entrer dans les maisons.

Tout en amenant un confort inestimable aux femmes, **la mécanisation de la lessive va lui ôter sa dimension sociale**. Désormais les maisons vont bénéficier d'un équipement individuel, et les lavoirs, équipement collectif, vont être progressivement désertés.

Au Fontanil-Cornillon, le premier à être démoli est celui dit « de la verrerie », en 1956.

« On a continué à aller laver le linge au lavoir même avec l'eau courante. On économisait l'eau. Peut-être jusqu'à ce que je me marie. Les bassins ont disparu quelques années après. On n'avait pas remarqué qu'on les enlevait... »

Ce constat soulève de l'émotion chez les Aînés, exprimée par Madame Maillochaud :

« Les bassins, c'est quelque chose qui avait une âme. Ça avait vu beaucoup de choses anciennes. J'aimerais les revoir. C'est quelque chose qu'on aurait dû garder en souvenir, en hommage. C'était vivant. Le bassin, c'était l'âme du coin, le lieu des rencontres. Moi j'y suis allée, ma mère y est allée, et quelqu'un avant y était allé aussi. »

Mesdames Mangione et Calléjon, respectivement adjointe et conseillère municipale expliquent alors qu'un bassin et sa toiture est en cours de restauration, rue Bastière.

Monsieur Terpent questionne : *c'est quoi le but de tout ça... ?*

Monsieur Bonnet répond : *« c'est au niveau du patrimoine, pour garder le souvenir. On est tous à la recherche de nos racines... »*

Propos recueillis et rédigés par Sylvie Guignier.

** En plus des témoignages des Aînés, cet article retraçant l'histoire des lavoirs dans la commune s'est notamment appuyé sur les informations trouvées par Mesdames Mangione et Calléjon dans les registres des conseils municipaux, ainsi que sur l'ouvrage d'Henri Chorlat « Le Fontanil-Cornillon Cent ans d'histoire, d'anecdotes et de photos ».*

Un lavoir, une histoire

Les promeneurs de la rue Bastière peuvent admirer le lavoir récemment restauré, ainsi que la fresque qui met en lumière son usage et son histoire.

«Il était important de valoriser ce patrimoine de proximité, qui témoigne de notre histoire et entretient sa mémoire.» Les élus du groupe de travail Culture de la Ville tenaient particulièrement à redonner vie à ce lieu longtemps oublié, autrefois lavoir communal, puis utilisé pendant plusieurs années comme lieu de stockage de sel.

Grâce à l'acquisition d'un premier bassin, puis d'un second offert par un habitant, le site a pu bénéficier d'une restauration complète : réfection de la toiture, remise en valeur de l'espace et installation d'un système de captation d'eau provenant du ruisseau du Rif Tronchard.

Aujourd'hui, les bassins sont naturellement alimentés en eau non potable, selon le débit du cours d'eau. Ils offrent à nouveau un espace de détente et de mémoire, embelli par une fresque en trompe-l'œil représentant la vie autour des lavoirs d'autrefois.

On y découvre des lavandières à l'œuvre, lavant leur linge tout en partageant ces instants de sociabilité qui faisaient des lavoirs de véritables lieux de vie et d'échange, en particulier pour les femmes et les enfants. Les témoignages recueillis auprès des anciens du village rappellent combien ces lieux ont joué un rôle social important, à une époque où les tâches du quotidien étaient aussi des occasions de lien et de solidarité.



©Chanel Cattagironne

Fresque « Les lavandières », réalisée par Jérôme Favre

Quand le ciel fait fanny, les cartes font l'unanimité !

Le jeudi 22 mai, l'association Les 4 Ruisseaux organisait le Challenge Christian de Saint-Léger, suivi d'un délicieux repas paëlla. Malgré une météo capricieuse qui n'a permis qu'une seule partie, les participants ne se sont pas laissés abattre ! Les tapis de cartes ont vite été sortis pour prolonger la journée dans la bonne humeur et la convivialité.



©les 4 ruisseaux



©les 4 ruisseaux

ANIMATION UNE SOIRÉE FESTIVE

Ambiance estivale et festive ce 21 juin

Le samedi 21 juin, le RCCN et le Comité d'Animation ont invité les Fontanilois à célébrer l'arrivée de l'été lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité.

Dans le cadre de la fête de la musique et des feux de la Saint-Jean, les participants ont profité d'une ambiance chaleureuse au parc municipal. Plus tôt dans l'après-midi, le club avait proposé des animations et tournois pour marquer la fin d'une année sportive riche en partages. La soirée s'est poursuivie avec un DJ, qui a fait danser petits et grands sur des rythmes entraînants tout au long de cette belle nuit estivale.

Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles pour la réussite de cet événement qui a rassemblé de nombreux habitants dans la bonne humeur !



©Chanel Callagironne



ASSOCIATION FORUM DES ASSOCIATIONS

Sport, culture, loisirs : un concentré d'énergie associative à partager

Samedi 30 août, de 9 h à 12 h, l'espace Jean-Yves Poirier accueillera les associations fontaniloises lors du traditionnel Forum de rentrée.

Ce rendez-vous incontournable est l'occasion parfaite de rencontrer les bénévoles passionnés qui font battre le cœur de la vie locale.

Que vous soyez amateur de sport, d'art, de culture ou simplement curieux de découvrir de nouvelles activités, vous trouverez à coup sûr une association correspondant à vos attentes.

Venez échanger, vous informer, vous inscrire et partager un moment convivial autour des stands tenus par des passionnés.

Le Forum est ouvert à toutes et à tous : petits et grands, nouveaux arrivants ou habitués.

Retrouvez avec votre journal le Guide des Activités fontaniloises, édition 2025 !

SCOLAIRE UNE BELLE FIN D'ANNÉE

Rires et jeux à la fête des écoles !

Samedi 14 juin, sous un soleil radieux, le parc municipal a accueilli la traditionnelle fête des écoles, organisée par l'Association des Parents d'Élèves du Fontanil-Cornillon.

Spectacles des élèves avec l'accompagnement de deux professeurs de Fonta Musique, jeux, animations, buvette et petite restauration ont rythmé cette journée conviviale, portée par l'enthousiasme des familles, des enseignants et des parents bénévoles.

Les fonds récoltés serviront à financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires de l'année.



Retrouvez les photos de cette belle manifestation sur la page Facebook de l'APE.

©Aligia Wojtczak



SERVICE RECRUTEMENT

Yann Marchesiello, nouveau gestionnaire du patrimoine bâti

Depuis le 16 juin, Yann Marchesiello a rejoint les services de la commune en tant que gestionnaire du patrimoine bâti, un poste nouvellement créé au sein de la Direction des Services Techniques du Fontanil-Cornillon.

Auparavant en poste à la Ville de Fontaine, où il occupait les fonctions de chargé d'opérations travaux, Yann Marchesiello apporte une solide expérience dans la conduite de projets liés aux bâtiments publics. Il assure aujourd'hui la gestion financière, administrative et juridique des opérations, ainsi que le suivi des équipements municipaux.

« Après plusieurs années de spécialisation dans la sécurité et la rénovation de bâtiment, je souhaitais élargir mes missions. Gérer de manière plus globale les aspects liés à l'énergie, aux assurances, aux commissions de sécurité, à l'entretien... tout en étant davantage impliqué dans le quotidien de la vie locale, et rattaché à un comité de direction. Et avoir ainsi une vision d'ensemble, plus stratégique », explique-t-il.

Ses compétences techniques l'amèneront à intervenir sur des missions structurantes : pilotage des projets de construction, de rénovation, d'aménagement ou de maintenance du patrimoine bâti ; gestion des

équipements techniques de la collectivité ; suivi des établissements recevant du public (ERP), soumis à une réglementation spécifique ; interface avec les prestataires ; élaboration et suivi des marchés publics et des contrats.

Ce nouveau poste vient renforcer l'équipe technique existante et témoigne d'une volonté municipale assumée : mettre davantage de ressources au service de la qualité des équipements, du confort des Fontanillois et de la durabilité du patrimoine communal.

« Je suis très heureux de rejoindre Le Fontanil-Cornillon, et ses équipements de grande qualité. Mon objectif est de proposer des solutions pertinentes pour entretenir et valoriser le patrimoine communal, dans une logique d'investissements responsables, d'optimisation des dépenses et de vision à long terme. »

Bienvenue à Yann Marchesiello, dont l'expertise contribuera, au sein d'une équipe mobilisée, à préserver et valoriser les bâtiments municipaux, au service de tous les Fontanillois.



©Ville Fontanil-Cornillon

LA VIE DES SERVICES

À compter du mois de juillet, Axel Rouyer intégrera l'équipe des Services Techniques de la commune. Il interviendra principalement sur des missions de jardinage et d'entretien des espaces verts, venant ainsi renforcer le service à la suite du départ d'un agent.

PRÉVENTION FORTES CHALEURS

Le CCAS se mobilise pour les personnes fragiles

En ce début d'été, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se mobilisent pour accompagner les personnes vulnérables particulièrement sensibles à la chaleur. Un registre est mis en place pour identifier, contacter et si nécessaire visiter les personnes concernées en cas d'épisodes caniculaires. Des espaces de fraîcheur seront mis en place selon le besoin.

Nous comptons sur vous pour signaler les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.

Nous vous invitons à vous inscrire ou inscrire vos proches auprès du CCAS du Fontanil-Cornillon en contactant le 04 76 56 56 56 – ccas@ville-fontanil.fr

Un numéro spécial « Canicule info service » est à votre disposition : 0 800 06 66 66

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

SOCIAL ÉCOUTE ET SOLIDARITÉ

Aidants : des ateliers pour soutenir ceux qui accompagnent

« J'accompagne mon proche... Qui peut m'aider ? » C'est autour de cette question que se sont retrouvés le 17 juin dernier, sept participants lors du premier atelier thématique proposé par le Centre Communal d'Action Sociale et animé par Sandrine Locatelli, coach spécialisée dans l'accompagnement des aidants.

Après une première rencontre d'information ouverte à tous en avril, cette séance, intitulée « **Stimuler mon proche pour limiter le déclin cognitif** », a permis aux participants d'explorer de manière concrète et bienveillante les moyens d'aider leurs proches en perte d'autonomie.

Jeux cognitifs, sélection de jeux de société adaptés et même cahier de ressources à emporter chez soi : les outils proposés ont été clairement appréciés et salués pour leur utilité au quotidien.

Les échanges entre participants ont également été riches, créant un espace de parole où l'écoute, la compréhension et la solidarité étaient au rendez-vous. Un vrai temps pour soi... au service de l'autre.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS EN OCTOBRE !

La démarche se poursuivra avec un deuxième atelier prévu en le vendredi 10 octobre de 9 h à 12 h, autour d'un thème tout aussi essentiel : « **Stress et sommeil : les apprivoiser pour mieux aider** ».

Objectif : mieux comprendre les liens entre stress et sommeil, repérer ses propres signaux d'alerte et apprendre à préserver son équilibre pour rester un aidant... en forme.

Les ateliers sont gratuits mais accessibles sur inscription auprès du CCAS : ccas@ville-fontanil.fr – 04 76 56 56 56

Un programme soutenu par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), via la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère.



PETITE ENFANCE IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR ÉCHANGER

Rencontre intergénérationnelle entre tout-petits et personnes âgées

Mardi 10 juin, les enfants du multi-accueil ont rendu visite aux résidents de la maison de retraite du Fontanil-Cornillon.

Cette belle rencontre intergénérationnelle, placée sous le signe de la convivialité, s'est déroulée à l'ombre des arbres du jardin de l'EHPAD de la Résidence Mutualiste.

Accompagnés à la guitare par Laura, auxiliaire de soins, enfants et résidents ont partagé des chansons, des rires et une belle dose de bonne humeur. Le moment s'est prolongé autour d'un gâteau préparé spécialement pour l'occasion par l'équipe de l'établissement.

Enchantés par cette première rencontre, les professionnels de l'EHPAD et de la crèche ont d'ores et déjà prévu de renouveler l'expérience en juillet.



©Ville Fontanil-Cornillon

PETITE ENFANCE EN BONNE COMPAGNIE

Des sabots et des sourires !

Jeudi 26 juin, les enfants avaient rendez-vous avec leurs amis les ânes, pour une rencontre inoubliable.

Pour clore l'année de manière festive et permettre la rencontre entre professionnelles et jeunes enfants, le Relais Petite Enfance organisait sa désormais traditionnelle balade à dos d'ânes de juin.

Guidés par des âniers passionnés et accompagnés de la présence rassurante de leurs assistantes maternelles, les petits cavaliers ont découvert les joies de la promenade au rythme tranquille de ces nouveaux compagnons aux grandes oreilles, ou tout simplement le plaisir de les observer, et de dépasser leur crainte pour les caresser.



©Ville Fontanil-Cornillon



Une page se tourne

Florence Moreau, responsable du Relais Petite Enfance sur la commune depuis 2017, vivait en cette fin d'année ses derniers moments auprès des familles fontanilloises, avant de prendre une retraite bien méritée. La commune du Fontanil-Cornillon, mais aussi tous les parents, enfants et professionnelles accompagnées la remercient pour son engagement au service des tout-petits.

Une année pour grandir, s'exprimer et agir

Lison, Mila, Alice, Wiem, Ilyès, Maël, Nolan et Pablo ont fait preuve d'un bel enthousiasme tout au long de l'année, en menant à bien plusieurs projets porteurs de sens et en développant leur conscience citoyenne.

Parmi leurs actions marquantes, deux collectes solidaires au profit des animaux ont été organisées devant l'école et sous la halle du village en cette fin du mois de juin. Grâce à la générosité des Fontanilois, les jeunes conseillers ont pu rassembler un grand nombre de dons au profit de la SPA du Dauphiné à Uriage, qu'il ont visitée mercredi 25 juin. Après la découverte du chenil, des questions sur l'histoire de ces animaux et une rencontre plus qu'appréciée avec des chiots en attente d'adoption, les enfants ont remis avec fierté l'ensemble des produits, croquettes et accessoires récoltés.

Dernière séance pour certains jeunes conseillers

La veille, mardi 24 juin, s'est tenue la dernière séance plénière du Conseil Municipal des Enfants. Un moment symbolique pour plusieurs d'entre eux, qui arrivaient au terme de leur mandat de deux ans. Lors de cette séance, les enfants ont pris la parole devant l'assemblée pour présenter leurs projets et partager leur expérience.

Ilyès, Lison, Mila et Maël, qui quittent l'école élémentaire pour faire leur rentrée au collège, ont reçu des mains du Maire un diplôme de félicitations ainsi que la reconnaissance de la municipalité pour leur engagement citoyen.

Pablo, Wiem, Alice et Nolan poursuivront quant à eux leur mandat l'année prochaine, et seront rejoints à la rentrée par quatre nouveaux élus de CM1.

UNE ANNÉE RICHE EN ENGAGEMENTS

Parmi les temps forts de l'année, les jeunes conseillers ont participé à plusieurs événements marquants :

- **Cérémonie des vœux**
- **Hommage aux « Justes parmi les Nations »** : lecture d'un message de la famille Magnin lors de la cérémonie en hommage à Marie-Louise et Louis Magnin, atelier autour des « faux papiers » et visite du Musée de la Résistance et de la Déportation.
- **Commémorations officielles**, aux côtés des élus et des anciens combattants.
- **Inaugurations** : Jardin de la Biodiversité, Terrain multi-activités et de glisse
- **Actions solidaires** : distribution des colis de Noël aux seniors, rédaction d'un message de vœux et participation à l'apéritif du repas des aînés, moment d'échange intergénérationnel apprécié de tous.

Retrouvez plus de photos sur la page Facebook de la mairie.

@Villefontanil



©Ville Fontanil-Cornillon



©Ville Fontanil-Cornillon



©Ville Fontanil-Cornillon

ÇA VA SE PASSER

Dimanche 6 juillet 2025

MARCHÉ DES ARTISTES

De 9 h à 12 h, sur la place de la Fontaine, rue du Moulin et devant la mairie. Peinture, sculpture, photographie, dessin... L'art s'invite sur le marché du Fontanil-Cornillon. En présence de la chanteuse Lulu Maeve.

Samedi 12 juillet 2025

JOURNÉE D'INFORMATION CONTRE LE HARCÈLEMENT DES ENFANTS

De 10 h à 12 h, au magasin Boisson du monde. Organisé par l'association Ubaka Rhône Alpes Nord.

Dimanche 3 août 2025

MARCHÉ DES ARTISTES

De 9 h à 12 h, sur la place de la Fontaine, rue du Moulin et devant la mairie. Peinture, sculpture, photographie, dessin... L'art s'invite sur le marché du Fontanil-Cornillon. En présence de la chanteuse Florie.

Samedi 30 août 2025

FORUM DES ASSOCIATIONS

De 9 h à 12 h à L'Espace Jean-Yves Poirier. Rencontre avec les associations, inscriptions, démonstrations. Entrée gratuite.

Samedi 6 septembre 2025

FÊTE DU VILLAGE

À partir de 19 h place de la Fontaine. Animations ouvertes à tous et gratuites pour les enfants, repas sur inscription, musique avec l'orchestre JP Franck. Informations 04 76 56 56 56

Dimanche 7 septembre 2025

MARCHÉ DES ARTISTES

De 9 h à 12 h, sur la place de la Fontaine, rue du Moulin et devant la mairie. Peinture, sculpture, photographie, dessin... L'art s'invite sur le marché du Fontanil-Cornillon.

Dimanche 14 septembre 2025

VIDE GRENIERS

De 8 h à 16 h, au parc municipal, organisé par le Comité d'Animation. Buvette et restauration rapide sur place. Informations: 06 66 53 89 38 / 06 73 28 76 85 ou comite.animation38120@gmail.com



Retrouvez l'actualité de l'Atrium sur nos réseaux

@atriumfontanil



LA VILLE RECRUTE



Offres d'emploi du Fontanil-Cornillon

AGENT POLYVALENT DU SCOLAIRE / ENTRETIEN

CAP petite enfance ou BAFA ou formation HACCP. Poste à pourvoir dès que possible.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie.

CONTACT : Service RH - 04 76 56 56 56 - rferrara@ville-fontanil.fr

BUS FRANCE SERVICES

Votre rendez-vous de proximité, une fois par mois

Permanence du Bus chaque premier mercredi du mois, de 14 h à 17 h devant la halle.

Pour toutes vos démarches administratives : Allocations familiales, Assurance Retraite, URSSAF, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Renov', France Titres, La Poste, MSA, point-justice...

Gratuit et sans rendez-vous.

PROCHAINES DATES :

Mercredi 3 septembre

Mercredi 1^{er} octobre

INFORMATION

Installation non autorisée au parc municipal

L'installation illégale de la communauté de gens du voyage au parc municipal en juin a contraint la commune à annuler ou reporter plusieurs manifestations prévues sur le site.

À la date de publication de cette édition, la municipalité est pleinement mobilisée pour rétablir la situation dans les meilleurs délais, en lien étroit avec les forces de l'ordre, la préfecture et les représentants de la communauté concernée.

Vide-greniers : report de la manifestation organisée par le Comité d'Animation au dimanche 14 septembre, de 8 h à 16 h au parc municipal.



© Ville Fontanil-Cornillon

CITOYENNETÉ

Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mercredi 9 juillet 2025
- mercredi 6 août 2025
- mercredi 3 septembre 2025

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra **mardi 30 septembre 2025**. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du **mardi 1^{er} juillet 2025** sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNES D'EXPRESSION

UN MOIS DE JUIN ANIMÉ AVANT DES VACANCES BIEN MÉRITÉES...

L'été et avec lui, la promesse de jours ensoleillés, de rires partagés et de moments inoubliables. Notre beau village vient une fois de plus à vibrer au rythme des animations estivales. Nous sommes ravis d'avoir partagé ensemble et dans la convivialité ces moments tellement importants pour notre vie de village.

Cette année encore, l'équipe municipale s'est engagée au côté de nos associations dynamiques pour faire de cette période un moment unique, où chacun a pu trouver sa place et profiter de l'esprit chaleureux qui fait la renommée de notre village.

Dans le cadre de notre engagement de mandat, quel bonheur d'avoir inauguré la nouvelle aire multi-activités et de glisse avec city stade, skate-park et pumptrack pour nos jeunes fontanillois.

Nous croyons fermement que c'est dans ces moments de partage que se tissent les liens les plus forts. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour vous proposer des animations qui reflètent nos valeurs de convivialité et de vivre-ensemble. Vous êtes nombreux à participer, échanger et profiter de ces instants précieux qui font de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les associations locales et les partenaires qui contribuent à la réussite de ces événements. C'est grâce à leur engagement et à leur passion que nous pouvons vous offrir un été riche en émotions et en souvenirs.

Ensemble, continuons pour notre qualité de vie...

Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT

ET SI ON DÉMÉNAGEAIT LA MÉDIATHÈQUE ?

La Médiathèque, lieu de culture et d'échanges, se trouve bien excentrée par-rapport au développement démographique et géographique du Fontanil. Et il faut être motivé pour s'y rendre car la montée est rude. Ce ne sont pas les habitants de Valetière ou Fétola qui nous contrediront !

Du coup, quand, par exemple, on est nounou de plusieurs enfants, une personne âgée avec des difficultés de marche ou une personne à mobilité réduite, il est compliqué, voire impossible, de profiter de ce lieu.

Mais une solution existe ! La Maison Rey, cette grande maison au coeur de la commune, entre la Résidence Mutualiste et la salle Play Bach et qui abrite des associations. Elle vient d'être rachetée par le Fontanil.

Elle pourrait être fréquentée par tous et permettre l'extension du lieu et de l'offre.

Et la Médiathèque actuelle ? Elle pourrait être mise à disposition pour les associations.

Tout cela a un coût car de nombreux travaux sont à envisager pour rendre la Maison Rey accessible au plus grand nombre. Mais l'accès à la culture, à la lecture, à l'écriture n'est-ce pas un projet motivant pour l'avenir ? Pour que, chacun, sans exception, puisse profiter des installations municipales de manière équitable.

Interrogée lors du dernier conseil municipal sur la Maison Rey et sa future utilisation, la majorité est restée évasive. Mais ne s'est pas fermée à cette idée. Un projet pour le futur programme électoral ? Mais chut ! Des fois qu'on en dise trop !

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

MAIRIE

2 rue Fétola
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS- Centre Communal d'Action Sociale

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS PETITE ENFANCE

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h.
Tél.06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi.
Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière
Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56



Pour toute urgence, contactez le 17.

Pour joindre la Police Municipale

Responsable : Yoann Breul

Tél : 04 76 56 53 66

Portable : 06 82 84 65 62

Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ?
Des problèmes de copropriété ?
Des difficultés entre commerçants ou personnes ?
La conciliation peut vous aider.
Permanence proposée une fois par mois en mairie.
Renseignements et inscriptions à l'accueil.



CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon
Contact : Patrice MUNOZ
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.
espace-claretiere.net
espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin
Tél. 04 76 56 56 56
Facebook.com/AtriumFontanil

MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.
4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.
Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr
contact@mee-mife.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27
- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève - 08 00 50 00 27
- Régie des eaux 08 00 50 00 48
- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15
Pompiers : 18 ou 112
Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19 h à 20h.**
En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 5 & 6 juillet 2025 - **Phie Barnave**
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 12,13 & 14 juillet 2025 - **Phie des Charmettes**
Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73
- 19 & 20 juillet 2025 - **Phie Nouvelle**
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 3
- 26 & 27 juillet 2025 - **Phie de la Pinea**
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-égrève, 04 76 75 43 3
- 2 & 3 août 2025 - **Phie de la mairie**
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84
- 9, 10 & 15 août 2025 - **Phie de la Monta**
Place Pompée - Saint-Egrève, 04 76 75 60 69
- 16 & 17 août 2025 - **Phie du Fontanil**
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 23 août 2025 - **Phie de la Pinea**
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-égrève, 04 76 75 43 3
- 24 août 2025 - **Phie de Prédieu**
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 30 & 31 août 2025 - **Phie Barnave**
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 6 & 7 septembre 2025 - **Phie de la Pinea**
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-égrève, 04 76 75 43 3
- 13 & 14 septembre 2025 - **Phie de la Monta**
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69
- 20 & 21 septembre 2025 - **Phie des Charmettes**
Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73
- 27 & 28 septembre 2025 - **Phie de la mairie**
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- MOISY Madeleine née MACLER le 21/05/2025
- BOUCHEZ Noëlle née DENTROUX 04/06/2025
- VIAL Jeannette le 10/06/2025
- CHASSOULIER Ginette née BOUVIER le 13/06/2025

NAISSANCES

- BUENDIA Ciaran le 30/05/2025
- GIVARNET TARDY Rose le 07/06/2025

MARIAGE

- ANNE Emma et CHANTEUX Antonin le 21/06/2025



BUENDIA Ciaran

PETITES ANNONCES

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 25 août 2025.

Organisée par la commune du Fontanil-Cornillon
et le comité d'animation.

FÊTE DU VILLAGE

Samedi 6 Sept. 2025

**PLACE DE LA FONTAINE
à partir de 19 h**

**Repas porcelet
avec l'orchestre JP Franck
Animations ouvertes à tous
et gratuites pour les enfants**

MENU

Porcelet accompagné de son gratin dauphinois cuit au feu de bois avec sa sauce, dessert.

Pour les personnes qui le souhaitent, des pilons de poulet sont aussi proposés. (à préciser lors de l'inscription).

Tarif : 15 €

Menu enfant *moins de 12 ans* : pilon et gratin dauphinois.

Tarif : 5 €

Buvette sur place.

Inscription obligatoire pour le repas, en mairie (*aux heures d'ouverture*) :
du 1^{er} au 31 juillet 2025 pour les Fontanillois uniquement,
du 1^{er} au 27 août 2025, tout public.

Permanence de 18 h à 20 h en mairie, les mercredis :
- 9 & 23 juillet pour les Fontanillois uniquement,
- 20 & 27 août, tout public.

Chèque à l'ordre du Comité d'Animation.

Un ticket vous sera remis. Places limitées.

Informations : 04 76 56 56 43

En cas de mauvais temps, la fête se tiendra à l'Espace Jean-Yves Poirier.